

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1960)
Heft: 3

Artikel: Variations sur le thème "Nylon"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-791955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Variations sur le thème «Nylon»

Au début de mai, la Société de la Viscose suisse, à Emmenbrücke, a invité un certain nombre de journalistes à une visite de ses installations de fabrication, précédée d'une séance d'information. Comme on le sait, cette compagnie produit du nylon sous la marque déposée «Nylsuisse».

Le premier exposé était consacré aux nouveaux développements dans le domaine des fibres de nylon. Ce fut l'occasion, pour les représentants de la presse, de se familiariser avec un certain nombre de produits relativement nouveaux à base de nylon, dont on parle toujours plus. Le filé «Hélanca» (m. dép.) est le plus ancien et le plus connu de ces articles. C'est un fil frisé extrêmement élastique, aux innombrables possibilités d'application; il a été créé par la maison suisse Heberlein & Co. S.A., à Wattwil et est répandu aujourd'hui, pour ainsi dire dans le monde entier (voir *Textiles Suisses* N° 2-1960, pages 164-165). Parmi les autres produits qui sont fabriqués au moyen de Nylsuisse, mentionnons encore le «Ban-Lon» (marque déposée de la maison Joseph Bancroft & Sons Co., Wilmington), fabriqué sous licence en Suisse par la Société de la Viscose suisse. Il s'agit également d'un filé volumineux, frisé, principalement utilisé pour la fabrication de bonneterie. Le «Taslon» (marque déposée des maisons Du Pont, U.S.A., et Société de la Viscose suisse) est également un filé volumineux dans lequel les fibrilles dont est composé chaque fil présentent une infinité de bouclettes produites lors de



Démonstration de l'inflammabilité de divers échantillons textiles.

la filature même, à la sortie de la buse, par l'action de l'air comprimé. Grâce à son grand pouvoir couvrant, le Taslon permet de réaliser des tissus légers utilisant peu de matière; il est employé pour le tissage de tissus mode et de tissus techniques; il n'est pas extensible.

Mentionnons encore le «Setalon» (m. dép.), filé spécial pour la fabrication de bas, composé d'une âme en nylon entourée d'un fil de soie; le «Nylcolor» (m. dép.), fil de nylon coloré dans la masse (avant la filature). Ce procédé donne des couleurs remarquables par leur solidité; le «Yuva» (m. dép.), nylon filé non pas sous forme de fil mais de ruban; le «Nylflock» (m. dép.), tontisses de nylon de 0,3 à 5 mm, utilisées pour la réalisation du Flock-print. L'«Agilon» (m. dép.) est un fil frisé à grande élasticité, très volumineux; il est utilisé à de nombreuses fins, en particulier dans la bonneterie; c'est le seul fil de nylon qui soit réalisable aussi bien en monofilament qu'en multifilament (produit sous licence en Suisse par E. Mettler-Müller S.A., Rorschach).

Mentionnons encore, en passant, les différentes sortes de fils «stretch», utilisés principalement dans la fabrication des bas.

Comme il circule encore, dans le grand public, toutes sortes de légendes relatives à des accidents dus à la sensibilité du nylon à la chaleur, la Société de la Viscose suisse avait tenu à consacrer une partie de la séance à l'information des journalistes sur ce point. Il ne nous est pas possible de relater le détail des démonstrations; qu'il suffise de dire que, d'une façon générale, plus un tissu est léger et aéré, plus un vêtement comporte de volants, de plis et de ruches, plus ils sont inflammables. En soi, le nylon n'est pas combustible, c'est-à-dire que s'il brûle lorsqu'il est en contact avec une source de chaleur suffisante, il s'éteint de lui-même lorsque la source de chaleur est supprimée, parce que la chaleur qu'il développe en brûlant n'est pas suffisante pour entretenir la combustion. Il va sans dire que les produits d'apprêtage du nylon peuvent augmenter la combustibilité de celui-ci, par exemple en dégageant de l'oxygène lorsqu'ils sont soumis à la chaleur. En résumé, on peut dire que les tissus de nylon ne sont en général pas plus combustibles que les tissus en autres fibres textiles et qu'ils le sont plutôt moins; la chaleur à laquelle un tissu de nylon doit être soumis pour s'enflammer est déjà dangereuse par elle-même.

Après un déjeuner en commun à Lucerne, les participants à cette intéressante séance furent invités à visiter les installations de production du Nylsuisse à Emmenbrücke.



Photos Steger.



Vues prises au cours de la réception des journalistes à Emmenbrücke par la Société de la Viscose suisse.